



CONSEIL DE QUARTIER N°3

Réunion du mercredi 9 décembre 2015

Salle des Glaises

COMPTE-RENDU

M. Joseph DELPIC, Président du Conseil de Quartier, ouvre la réunion en faisant un point sur les différentes dispositions de sécurité prises à la suite des attentats survenus le vendredi 13 novembre au soir à Paris et Saint-Denis.

Il passe ensuite aux différents points soulevés par les membres du Conseil de Quartier.

1°- Où en est le projet du parking de la gare ?

A la suite d'une réunion début 2015 en Sous-préfecture, il a été décidé de lancer une étude pôle gare afin d'améliorer rapidement les conditions d'accessibilité à la gare pour tous les modes, en particulier afin de permettre l'arrivée de la ligne 401, au regard de l'ensemble des études déjà menées.

L'objectif est d'aboutir à des propositions réalisables à court et moyen terme. Le cahier des charges de cette étude est actuellement en cours de validation. Il doit ensuite être validé par le STIF. Cette étude devrait être lancée début 2016 pour une durée de 18 mois environ.

Beaucoup d'acteurs sont concernés dans ce dossier. La configuration des lieux est particulière, le but est donc de faciliter les accès à la gare cependant la commune n'est pas propriétaire du foncier. Les 2 parkings appartiennent à la SNCF.

L'Etat n'a pas inscrit ce foncier en tant que zone prioritaire dans le cadre du projet gouvernemental de mise à disposition de terrains de l'Etat aux communes.

Concernant le terrain SNCF situé face à la chocolaterie, M. CARANTON suggère de le louer, comme on le fait pour l'autre, afin d'en faire des parkings.

2° - Qu'est-il prévu, avant rénovation de la voirie, pour endiguer le stationnement anarchique des rues Lecocq, Fontaine de l'Orme et Saint-Saëns, notamment face à l'école Lamartine en raison du chantier de construction des immeubles rue de la Fontaine de l'Orme.

La commune est confrontée à une forte problématique de stationnement due en particulier à l'augmentation continue du nombre de véhicules par foyer. L'espace public n'est aujourd'hui dimensionné pour répondre à cette problématique majeure qui fait l'objet d'études sur la commune (Etude de circulation et de stationnement dans le quartier ancien dès le début de l'année 2016, le service Cadre de vie proposera de poursuivre ce type d'étude à d'autres axes structurant de la ville et pour chaque opération de rénovation de voirie). La commune lutte activement contre les comportements irresponsables de certains automobilistes par la sécurisation des infrastructures routières comme cela a été le cas devant le groupe scolaire Lamartine (barrières sur trottoir, plots centraux, radars pédagogiques).

La commune sollicite régulièrement les forces de police pour lutter contre ces incivilités.

M. DELPIC précise que pour les nouvelles constructions, il est prévu des parkings en sous-sol mais qu'il n'est pas prévu d'aménagement de la rue Lecocq avant sa rénovation, dont le coût est estimé à 700.000 €. Celle-ci n'est pas programmée pour 2016.

3° - Est-il prévu de rénover l'accessibilité du feu tricolore situé rue Lecocq (mise en place balise sonore, feu cadencé...) et rétablir l'arrêt de bus Lamartine ?

La gestion des signalisations lumineuses tricolores est de la compétence de la C.A.V.O. La commune saisira donc la C.A.V.O. concernant la traversée piétonne rue Lecocq. Il est à noter que la temporisation du feu piéton a légèrement été augmentée dans le courant du mois d'Octobre à la demande du service scolaire de la commune. Par ailleurs, l'accessibilité du feu tricolore se fera lors de la rénovation de la rue Lecocq.

Dans le cadre des mesures du plan Vigipirate, l'arrêt de bus scolaire Lamartine a été condamné jusqu'à nouvel ordre.

4° - Où en est l'entretien du Bois des Roches ? crevasses sur cheminement piétons, mauvaise sécurisation entre le cheminement piéton et la forêt, cheminement incomplet

La gestion du Bois des roches a été déléguée auprès de la C.A.V.O. qui a en charge l'entretien de cet espace boisé et des sentes piétonnes. La commune saisira la C.A.V.O. concernant l'état du cheminement piétonnier.

5° - Où en est l'installation de la fibre optique dans Villagexpo ?

Le réseau d'initiative publique FTTH (fibre optique pour les particuliers) déployé par la C.A.V.O. sur la ville de Saint-Michel-sur-Orge ne couvre qu'une partie du Villagexpo.

Les rues couvertes par le projet :

- Allée des Jonquilles, allée et place des Lauriers, allée des Marronniers, allée des Œillets, allée des Roses, allée des Tulipes, place du Bosquet, allée des Canaris, rue des Fleurs, rue des Gentianes, allée des Hirondelles, allée des Mouettes, rue des Orchidées, rue des Sorbiers.
- Cela correspond à 212 logements « éligibles » à la fibre, soit 59 % des logements du Villagexpo

Les rues non couvertes par le projet :

- Allée et place des Bouleaux, allée et place des Cèdres, allée des Erables, allée des Peupliers, allée des Pins, allée des Pommiers à fleurs, allée des Thuyas, place de l'Île de France, place des Robiniers, rue des Prunus, rue Mare des Bordes.
- Cela correspond à **151 logements « non éligibles »** à la fibre, soit 31 % des logements du Villagexpo.

Parmi les rues couvertes par le projet :

- Les logements situés dans certaines rues sont **actuellement « raccordables »** au réseau :
 - Il s'agit des rues suivantes : **rue des Gentianes, rue des Fleurs, allée des Tulipes, allée des Roses, allée des Œillets, rue des Orchidées.**
 - Cela correspond à **112 logements.**
 - Concrètement tout occupant de l'un de ces logements peut d'ores et déjà souscrire auprès de l'un des opérateurs présents sur le réseau, afin que ce dernier puissent passer une commande de raccordement du logement à l'opérateur d'infrastructure Tutor.
- Les logements situés dans les autres rues ne sont **pas encore « raccordables »** au réseau.
 - Ils devraient être rendus « raccordables » au réseau dans le courant du **1^{er} trimestre 2016** :
 - Il s'agit des rues suivantes : **allée des Jonquilles, allée et place des Lauriers, allée des Marronniers, place du Bosquet, allée des Canaris, allée des Hirondelles, rue des Mouettes, rue des Sorbiers.**
 - Cela correspond à **100 logements**
 - Concrètement tout occupant de l'un de ces logements peut d'ores et déjà se préinscrire auprès de l'un des opérateurs présents sur le réseau. Ce dernier pourra passer une commande de raccordement du logement à l'opérateur d'infrastructure Tutor dès lors que le logement sera raccordable, dans le courant du 1^{er} trimestre prochain.

Monsieur BENDELAC déplore les difficultés d'accès à la réunion qui s'est tenue à l'Espace Marcel Carné sur la fibre, en raison d'une importante participation. Afin d'obtenir les réponses qu'il souhaite, Joseph DELPIC lui suggère de prendre contact avec M. DAHERON qui est joignable au Centre Technique Communautaire (CTC) au 16 bis, rue Denis Papin - ZA des Montatons et précise qu'aucun opérateur national n'a été admis à la Communauté d'Agglomération. Il s'agit d'un projet à portée locale des 120 communes abonnées au SIPPAREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication).

6° - Le marquage au sol effectué dans la rue des écoles est inopérant, non seulement la limitation de vitesse à 30km/h n'est pas respectée mais de plus en plus de parents d'élèves au lieu de faire le tour du rond-point (place de l'Île de France) empruntent la rue des Fleurs pour ressortir et la grande ligne droite devient une annexe du circuit de Magny-Cours.

Mme Sandrine LADEGAILLERIE signale qu'il manque 2 barrières sur le trottoir de la rue qui mène au lycée et de ce fait des véhicules s'y garent, gênant le passage des lycéens qui sont obligés de marcher sur la voie publique. Il lui est répondu que le Principal du lycée a informé le Cabinet de ce problème et les services techniques ont prévu l'installation de 2 barrières prochainement.

7° - Cambriolages : les rondes effectuées par la Police nationale sont en diminution dans Villagexpo par manque de personnel. Afin de renforcer la surveillance et épauler la police nationale ne serait-il pas judicieux de créer une police municipale , l'Etat étant près actuellement à aider les communes voulant se doter d'un tel outil ?

M. Joseph DELPIC répond que cela n'est pas envisagé car l'Etat n'aidera pas les communes pour les salaires. L'aide se fera uniquement au niveau des équipements (gilets pare-balles, armes).

Quant aux cambriolages, il précise que Guillaume ANDRAUD, Directeur de Cabinet, a rencontré Mme DA SILVA, Commissaire de Police de Sainte-Geneviève-des-Bois, le mardi 30 juin dernier pour faire le point sur la situation.

Malgré de nombreux cambriolages constatés, on enregistre une baisse de 13.74 % sur les 10 premiers mois de l'année. Total de la délinquance générale - 6.83 % sur la commune.

- ✓ Cependant, La vidéo protection va être renforcée notamment avec l'implantation de nouvelles caméras dont les lieux vont être proposés à la Préfecture mais qui ne seront pas forcément retenus :
 - Rond-point Luther King
 - Entrée de la rue des Tiphoinés et de la Boële
 - Rue du Haras face à l'école du Parc de Lormoy et la rue des Chênes Verts
 - Rue de Launay vers la descente du collège Jean Moulin et le parking des Grouettes
 - Angle de la rue Anatole France et le sentier Gallot

- ✓ Réflexion sur la mise en place du dispositif « Voisins Vigilants » : les personnes seraient sélectionnées pour être en contact étroit avec la Police. Il s'agira de signaler les absences pour que des rondes soient faites. Des rencontres seront possibles avec la Police pour expliquer la démarche. Il s'agit d'être solidaires et vigilants en cas d'absence et de prévenir les autorités en cas d'agissements suspects. Cela fonctionne bien dans de nombreuses communes. Ce sujet pourra faire l'objet d'une réunion entre les 3 Conseils de Quartier et le Commissariat de Police.

- ✓ L'opération « Tranquillité vacances » : vous avez la possibilité de signaler votre absence auprès du commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois.

- ✓ Des planques sont souvent réalisées dans des voitures banalisées et les résultats sont positifs.

8° - 3 suggestions pour la Place des Genêts : a) réparer le parking, b) démolir les garages (débarras), c) parking privé non utilisé. Au-delà du quartier, manque de places de stationnement.

M.BENDELAC, qui est en relation constante avec la SCI propriétaire des locaux, précise que les trous du parking doivent être rebouchés le 10 décembre. Cependant, les locataires des commerces n'arrivent pas à obtenir de réponses aux multiples questions sur l'état du centre commercial en général.

Joseph DELPIC propose d'organiser une réunion avec les locataires et le propriétaire de la SCI afin d'évoquer les différents points litigieux.

M. PASCUAL remarque qu'il n'y a jamais personne sur le parking de la résidence Saint-Michel à proximité du centre commercial et souhaite savoir ce que l'on peut en faire. Mme DEFFIEUX précise qu'il s'agit d'un parking privé réservé à la résidence.

9° - Points d'information travaux

TRAVAUX MENES A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE

rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage et durée	Statut
Quartier	Réfection des marquages au sol vieillissants sur chaussée (traversées piétonnes, stops, cédez-le passage...)	CAVO	Août 2015	Achevé
Abords de l'ensemble des groupes scolaires	Signalétique au sol "RALENTIR ECOLE" aux abords des groupes scolaires	CAVO	Août 2015	Achevé
Rue Bizet	Pose de barrières type ville pour sécuriser le trottoir devant le portail secondaire de l'école	CAVO	Automne 2015	Achevé
Rue de la Fontaine de l'Orme	Sécurisation du trottoir entre la rue Prévert et la rue Léo Lagrange par la pose de barrières	CAVO	Eté 2015	Achevé
Rue de Liers	Réfection de trottoir au droit du n°60	CAVO	Automne 2015	Achevé

Rue de la Fontaine de l'Orme angle rue Jacques Brel	Réfection de trottoir suite à un dessouchage	CAVO	Automne 2015	Achevé
Rue Saint-Saens	Sécurisation du trottoir situé entre l'école Descartes et l'avenue de Brétigny (côté école) par la pose de barrières et potelets jusqu'à l'allée des Poètes et réfection de l'enrobé du trottoir	CAVO	Automne 2015	Achevé

NOUVEAUX TRAVAUX

Zone/rue concernée	Nature des travaux	Maitre d'ouvrage	Date de démarrage et durée	Statut
Groupes scolaires	Mise en place de balises J11 dans le cadre du plan vigipirate	Commune	Automne 2015	Achevé
Stade de la Noue Rousseau	Mise en place d'un nouveau système d'éclairage du stade	Commune	Automne / Hiver 2015	Avant la fin de l'année
Parking de l'église Saint Jean Apôtre	Mise en place d'un nouveau système d'éclairage	Commune	Automne 2015	Achevé

TRAVAUX DIVERS

Zone / rue concernée	Nature des travaux	Date de démarrage prévisionnelle et durée
Rues Fauré et Poulenc	Travaux privés de réhabilitations des résidences Dukas et Lecocq	Début 2016 pour un an environ
Rue de la Noue Rousseau / allée de la Mare au Berger	Réalisation d'un jardin partagé par l'association GER (soutenue par la commune)	Achevé

ETUDES EN COURS

Programmation des travaux de voirie 2016 : la commune a délégué sa compétence de conservation de la voirie à la C.A.V.O. depuis le 01^{er} janvier 2011. Dans le cadre du regroupement de la C.A.V.O. avec la C.C. de l'Arpajonnais, ce sera la nouvelle communauté d'agglomération qui assurera cette

compétence à partir du 1^{er} janvier 2016 et qui par conséquent réalisera les travaux d'investissement sur les voiries. Avant la constitution de l'assemblée délibérante et le vote du budget, le montant des travaux d'investissement et leur nature ne sont pas fixés.

La commune émet chaque année des propositions d'aménagements et de réfection.

Pour 2016, la liste de ces propositions est en cours de traitement.

10° - Divers points d'information

Dépôts sauvages sur la piste cyclable le long de la N104

Considérant la forte récurrence de dépôts sauvages sur la piste cyclable et des risques qui en découlent, la commune a pris un arrêté de police n°T 2015-325 DST en date du 13 octobre 2015 pour interdire provisoirement la circulation des cycles. La commune a sollicité le Préfet de la région Ile-de-France par courrier n° DST/CBD/2015/178 en date du 10 novembre 2015 afin que la D.I.R.I.F (Direction des Routes d'Ile-de-France), gestionnaire de cette piste, mette en place toutes les actions nécessaires au retrait des dépôts sauvages et à la sécurisation du site.

11° - Questions diverses

M. Joseph DELPIC fait part du programme de rénovation de voirie pour 2016 :

- 1) entre le carrefour J. Brel et la rue Boieldieu : chaussée et trottoirs
- 2) du carrefour Rosières/Montaton jusqu'à la rue J. Brel.

M. CARANTON signale qu'une barrière en bois est cassée dans le sentier du Ru de Fleury, entre la rue J. Prévert et la rue Léo Lagrange.

Il signale également que dans la rue J. Prévert, les feuilles sont bien ramassées mais par contre, entre le numéro 11 et le 13, l'herbe n'est jamais tondue.

La séance est levée à 22h00.

Le prochain Conseil de Quartier se réunira dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.